



Vendredi 17 janvier 2020

### Génération Artisanat

## « Révèle ton talent sur Snapchat » : un concours organisé par CMA France\* pour les apprentis

C'est une première. A l'occasion de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, les Chambres de métiers et de l'artisanat lance un concours du 31 janvier au 7 février 2020 sur l'application Snapchat, afin d'inciter les apprentis des CFA à se prendre en photo. Objectif ? Valoriser les formations par la voie de l'apprentissage et montrer les visages de la nouvelle « Génération Artisanat » !

Les 100 000 apprentis formés chaque année dans les centres de formation du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat en France sont les premiers ambassadeurs pour promouvoir l'apprentissage dans les métiers de l'artisanat. Pendant une semaine, les jeunes sont incités à partager auprès de leurs amis un snap avec un filtre dédié à l'opération : une rafale de quatre photos avec quatre messages « Une formation », « Un métier », « Un emploi » et « Un avenir ».

#### Comment ça marche ?

- Suivre le compte @cma\_france sur Snapchat,
- Faire un snap en activant le filtre avec le snapcode
- Envoyer le snap à @cma\_france

#### Qu'est-ce qu'on gagne ?

Un tirage au sort désignera 5 gagnants parmi les snaps envoyés sur le compte Snapchat @cma\_france :

- 1<sup>er</sup> prix, une Apple Watch,
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : un iPad,
- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> prix : des airpods.



#### #LeBonMoment

Toutes les informations et règlement complet en ligne sur [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

\*CMA France est l'établissement public national fédérateur du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Acteur de la formation des artisans de demain, le réseau des CMA accompagne les jeunes, mais également les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi, dans leur volonté d'apprendre un métier d'avenir. Les 112 Centres de formation (CFA) du réseau proposent plus de 65 diplômes pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de main-d'œuvre qualifiée. 100 000 apprentis sont formés chaque année par les entreprises artisanales, soit 35 % des apprentis en France. L'apprentissage, c'est 600 formations préparant à 250 métiers de l'artisanat. 80 % des apprentis trouvent un emploi dans les six mois suivant sa formation.

#### CONTACT PRESSE CMA France

Valérie Marquis – directrice relations presse relations publiques - 06 20 67 45 86 / [marquis@cma-france.fr](mailto:marquis@cma-france.fr)